
Réforme des rythmes scolaires et projets cinéma

La réforme des rythmes scolaires de 2013 a profondément modifié l'organisation des temps scolaires et périscolaires. A l'occasion de ses Rencontres professionnelles 2013, Cinémas 93 a proposé un débat public sur les réformes et ses conséquences dans le

Débat animé par Louise Tourret, journaliste et productrice de l'émission « Rue des Écoles » sur France Culture.

Participants :

Karim Alphonse, responsable jeune public au cinéma Le Studio à Aubervilliers. Le Studio coordonne le dispositif École et cinéma en Seine-Saint-Denis.

Eugène Andréanszky, délégué général des Enfants de cinéma, association qui met en œuvre le projet national École et cinéma.

Amélie Chatellier, responsable du service programmation et éducation au cinéma à l'Agence du court métrage qui met en œuvre des ateliers d'initiation au cinéma sur le temps périscolaire à Paris.

Julie Guégan, chargée de développement au sein de l'association Silhouette qui met en œuvre des ateliers d'initiation au cinéma sur le temps périscolaire à Aubervilliers et à Paris.

Dominique Mulmann, responsable jeune public au cinéma Le Trianon à Romainville.

Brigitte Sztulcman, conseillère pédagogique départementale en arts visuels pour le premier degré. Elle est chargée de la mise en œuvre départementale du dispositif École et cinéma en Seine-Saint-Denis pour l'Education nationale.

Annie Thomas, présidente de Cinémas 93 et directrice du cinéma Le Trianon à Romainville.



Vincent Merlin ouvre la journée professionnelle

Vincent Merlin, directeur de Cinémas 93 a ouvert cette matinée consacrée à la réforme des rythmes scolaires en précisant qu'il s'agit tout d'abord de donner la parole aux acteurs de terrain. L'objectif est de clarifier les enjeux, de préciser ce que chacun des acteurs fait auprès des enfants (dans le cadre scolaire ou dans le cadre périscolaire). Dans cette perspective, trois questions se posent :

- **Quelles évolutions à partir de cette réforme dans les partenariats entre les salles de cinéma et les écoles ?**

-
- Quelles activités éducatives les associations et les salles peuvent-elles proposer sur les temps scolaires et périscolaires ?
 - Quelle cohérence dans la semaine de l'enfant entre tous ces temps ?

Les conséquences de la réforme sur le dispositif École et Cinéma

Eugène Andréanszky explique en préambule que Les Enfants de cinéma ont interrogé le Ministère de l'Éducation nationale en amont de la réforme des rythmes scolaires, sur le projet École et cinéma et sa place dans l'école. Le Ministère a réaffirmé fortement la place du projet dans le temps scolaire, c'est à dire dans les 24 heures d'enseignement. Selon lui, la rentrée s'est plutôt bien passée mais la principale inquiétude reste la formation des enseignants inscrits au projet, formation qui auparavant était organisée majoritairement le mercredi matin. Or École et cinéma ne devrait pas être entrepris par un enseignant qui n'a pas de formation au cinéma.

Annie Thomas constate pour sa part les conséquences directes à Romainville, commune où les changements de rythmes ont eu lieu cette année : le nombre d'inscrits à École et cinéma a sensiblement baissé, de même que sur un autre dispositif proposé par le Trianon, *Classes image*, auquel les enseignants sont très attachés. « *Le lien est maintenu mais sur des actions plus ponctuelles. Cela génère une désorganisation du travail, un éclatement des demandes de séances sur les demi-journées* ».

Ce constat d'une baisse des inscriptions à École et cinéma est variable selon les territoires : **Karim Alphonse** note une augmentation du nombre de classes à Aubervilliers (de 25 à 30), même remarque pour la commune des Mureaux. **Yves Bouveret**, délégué général d'Écrans VO, évoque quant à lui le passage de 14 000 à 19 000 participants au dispositif sur l'ensemble du Val-d'Oise. Ces chiffres doivent maintenant être analysés.

Brigitte Sztulcman confirme les difficultés liées et à la mise en place d'un nouveau calendrier : les enseignants refusent que les formations École et cinéma aient lieu le mercredi après-midi ou en soirée. Elle évoque plus généralement leur colère actuelle due au manque de reconnaissance dont ils pâtissent depuis une dizaine d'années : « *dans ces moments-là on ne construit pas. Ils se sentent agressés, ils ont l'impression qu'on ne leur donne pas les armes suffisantes. Je pense qu'École et cinéma est le bouc-émissaire de quelque chose de plus important : la reconnaissance d'une profession et les aides qui lui sont apportées.* »

Exemples d'ateliers proposés sur le temps périscolaire

Amélie Chatellier présente les activités proposées à Paris par l'Agence du court métrage. Dans le cadre des ARE (Aménagement des rythmes éducatifs), une déclinaison du concept d'atelier de programmation a été proposée. 50 ateliers seront ainsi menés cette année à Paris : 10 au premier trimestre, 20 au deuxième trimestre et 20 au troisième trimestre. Ils sont encadrés par des intervenants professionnels (des réalisateurs ou des critiques). Les élèves composent un programme de courts métrages à partir d'un corpus défini par l'intervenant. Une séance de restitution est proposée pour la 12^e séance au cours de laquelle des élèves d'autres classes sont accueillis. Si l'Agence du Court métrage défend la diffusion des films en salles, l'appel à projet de la Mairie stipulait que tout doit se dérouler dans l'enceinte de l'établissement.

L'association Silhouette représentée par **Julie Guégan** mène pour sa part des ateliers dans 3 écoles à Paris et dans 10 écoles à Aubervilliers. Il s'agit d'ateliers d'initiation : fabrication de jeux optiques (CP), ateliers sur des thématiques précises comme le montage, le sous-titrage, le bruitage (CE1-CE2), projets de courts-métrages (CM1-CM2).

Après trois mois, le constat varie selon les écoles. Celles où « ça marche » disposent de matériel, d'une salle, et l'équipe accueille les intervenants avec bienveillance. Dans d'autres écoles, cela se passe très mal.

Quelle ambition éducative sur le temps périscolaire ?

La question de l'articulation entre le temps scolaire et le temps périscolaire apparaît comme une donnée essentielle de la réforme :

Eugène Andréanszky revient sur les origines de la réforme :

Annie Thomas pointe la difficile articulation entre les temps scolaire et périscolaire. Selon elle, une distinction

Brigitte Szulcman nuance cette distinction au nom de la construction de l'identité de l'enfant à travers les arts, dans le cadre scolaire ou périscolaire :

Quelle place pour le cinéma sur le temps périscolaire ?

Dominique Mulmann a été contactée par la Ville de Romainville pour proposer des ateliers autour des films. Mais elle pointe plusieurs difficultés qui lui ont fait décliner cette proposition. La base de son travail est de promouvoir et de faire découvrir la salle, or cela s'avère impossible sur le temps périscolaire actuel. Par ailleurs, il est inenvisageable de travailler sur des longs métrages.

Amélie Chatellier, sans défendre la diffusion des films en dehors des salles, adopte une position pragmatique et évoque un projet de plateforme numérique sur Internet qui permettra de tisser des liens entre le travail effectué par l'École et cinéma sur le temps scolaire en matière d'éducation à l'image, et le temps périscolaire :

La formation des animateurs

Un des enjeux majeurs de la réforme est la formation des animateurs. Si certaines associations sont en mesure de proposer des ateliers de qualité, ceux-ci coûtent cher (Amélie Chatellier confirme que les intervenants de l'Agence du Court métrage sont mieux payés que les animateurs de la Ville de Paris). Les animateurs des villes constituent un corps de métier très volatile, précaire, et peu reconnu. Il existe par ailleurs un réel problème de regard des enseignants sur les animateurs que pointe Eugène Andréanszky. « *Il est nécessaire que la communauté éducative travaille avec les professionnels de l'animation, qu'ils avancent*

ensemble ! Cela reste un vrai problème pour la rentrée 2014. »

Dans le même temps, pour les associations, cette réforme représente aussi un potentiel de développement. Elle permet d'assurer un travail et un revenu régulier aux intervenants.

L'animateur doit devenir intervenant, son statut doit être revu.

Reste que, dans certaines régions, il n'existe quasiment aucun intervenant qui soit en mesure d'intervenir sur le cinéma dans les écoles et que par ailleurs, la question des financements reste posée.

Synthèse rédigée par Suzanne Hême de Lacotte ([Les Sœurs Lumière](#)), pour Cinémas 93 et Le fil des images.